



# Calcul indemnité d'occupation

Par **Ali Mazdour**, le **18/03/2018** à **09:23**

Bonjour,

Ma compagne et moi sommes séparés, elle a déménagé en mars 2018 alors que j'occupe la maison que l'on a acheté à 50/50.

Je dois donc payer une indemnité d'occupation,

comment la calcule-t-on sachant que je paie tous les frais depuis Septembre 2017 : remboursement du crédit immobilier, EDF, GDF, eau, téléphonie, assurance, entretien chaudière, taxe foncière, taxe d'habitation?

Question subsidiaire :

Y-a-il un moyen d'éviter de payer l'indemnité d'occupation?

Merci d'avance pour vos réponses.